

Le 31 mars 2011

Communiqué:

L'OBV Duplessis est reconnu par le gouvernement du Québec.

Avis ayant été publié dans le nord-est. http://virtuel.nordest.canoe.ca/doc/hebdo_nord-est/journal-le-nordest/2011032901/#25

Philippe Bourdon

Directeur general

OBV Duplessis
719 Boul. Laure,
Sept-îles, Qc.
G4R 1Y2

Tel:418-960-1246

Télec: 418-960-1249

www.obvd.qc.ca

Avis public

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

**ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DUPLESSIS
(RECONNAISSANCE)**

**LOI AFFIRMANT LE CARACTÈRE COLLECTIF DES RESSOURCES EN
EAU ET VISANT À RENFORCER LEUR PROTECTION (L.R.Q., c. C-6.2)**

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 14, 7^e paragraphe de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (L.R.Q., c. C-6.2), que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs reconnaît l'Organisme de bassins versants Duplessis, organisme ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

Pour plus d'information, consultez l'adresse suivante : www.robvq.qc.ca/obv/duplessis.

Le directeur des politiques de l'eau,

Marcel Gaucher

Québec 